

La Cave de Clochemerle recrute

A partir du 14 octobre 2020 un (e) nouveau (elle) vendeur (se) sédentaire en CDI.

Cet emploi, à temps partiel, est à pourvoir tous les mardis de chaque semaine et un weekend sur deux (samedi et dimanche).

Votre mission consistera à :

- accueillir et à servir les clients de la cave,
- proposer nos vins à la dégustation, présenter les différentes cuvées, commercialiser nos produits,
- gérer les stocks de la Cave et développer le fichier clients.

Votre dynamisme et un fort sens de l'initiative seront les bienvenus.

Vos connaissances œnologiques et votre maîtrise de la langue anglaise seront un réel atout.

Nous vous proposerons une rémunération motivante.

Contact : 06 80 87 50 33

Site internet : www.cavedeclochemerle.fr

Créatrice de designs personnalisés

Créer vos thermocollants, autocollants et papiers avec ses designs uniques pour personnaliser et organiser votre intérieur, vos textiles, vos cadres, vos objets...

Jennifer Perrin a créé son entreprise pour vous aider à mettre de la magie dans votre vie, pour révéler votre originalité et votre excentricité !

Contactez-la pour des projets qui ne sont pas disponibles sur sa boutique afin de recevoir un devis personnalisé. Tout est possible ou presque !

17, Place Ponosse
69460 Vaux en Beaujolais

Mail : perrinigration@gmail.com

Site internet : <https://www.etsy.com/shop/jennifeeFR>

Instagram : https://www.instagram.com/_jenni_fee_/

Facebook : https://www.facebook.com/Jenni_fée



Vie Communale

Infos Utiles

PROJETS D'URBANISME

Les services de la mairie sont à votre disposition pour tout renseignement préalable à vos projets de rénovation et/ou de construction.

Toute modification de bâti doit faire l'objet d'un accord préalable (ouverture, façade, toiture, piscine...)

Vous trouverez sur le site dans la rubrique « vie pratique » les nuanciers menuiseries et enduits admis sur la commune.

AGENCE POSTALE

Contact 04 74 07 34 12

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
10h - 11h30 / 16h - 17h30
Mercredi et samedi : 9h30 - 12h



Fermetures exceptionnelles :

samedis 26 décembre 2020 et 2 janvier 2021

MAIRIE

Contact : 04 74 03 20 07

Mail : mairie@vaux-clochemerle.fr

Site internet : <http://www.vaux-clochemerle.fr>

41, Rue Louis de Vermont 69460 Vaux-en-Beaujolais

Permanences les mardis de 17h à 18h30

les jeudis de 16h à 18h

les samedis de 9h à 11h30

Fermetures exceptionnelles :

samedis 26 décembre 2020 et 2 janvier 2021

POLE TOURISTIQUE

Contact 04 74 07 27 40

Mail : contact@destination-beaujolais.com

Du 1^{er} octobre au 22 novembre inclus :

du jeudi au samedi 14h-18h et dimanche 10h - 13h



DÉCLARATION DE RUCHES

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur. Elle doit être réalisée chaque année entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre sur mesdemarches.agriculture.gouv.fr

DISTRIBUTION SACS JAUNES

Nous vous convions à venir récupérer vos sacs jaunes pour le tri sélectif pendant les permanences dédiées :

- samedi 12 décembre de 9h à 11h30
- mardi 15 décembre de 17h à 19h
- samedi 19 décembre de 9h à 11h30

REPAS DES AÎNÉS

En raison de la crise sanitaire, le conseil municipal a le regret de vous annoncer que le repas des aînés n'aura malheureusement pas lieu cette année.

Dans l'attente de pouvoir vous rassembler à nouveau sereinement, prenez bien soin de vous !

DÉCHÈTERIE MOBILE

Samedi 24 octobre de 9h à 17h

Parking de la Gare au Perréon

Collecte des encombrants, ferraille et bois ouvert aux habitants du Perréon, Salles et Vaux-en-Beaujolais

L'association l'Oasis sera présente pour récupérer les objets réutilisables (vêtements, jouets, cycles, mobilier ...)

CIVISME

Afin de vivre en bon terme, quelques rappels :

- rentrer les **containers** après la collecte
- ramasser les **déjections canines** sur l'espace public sous peine d'une amende de 35 €.
- ne pas jeter ses **déchets** sur la voie publique (bouteilles, mégots, masques...)

SÉCURISATION

La phase de travaux de mise en séparatif des réseaux d'eaux pluviales et eaux usées étant terminée dans le centre bourg de la commune, un nouvel enrobé a été réalisé.

Les aménagements décidés par le Conseil Municipal seront mis en place dans le courant du mois d'octobre avec la **création d'une zone 30 sur l'ensemble du centre bourg** afin de sécuriser le déplacement des piétons.

Nous profitons de cette information pour vous alerter sur **les vitesses excessives et dangereuses** dans la traversée du bourg ainsi que sur les routes communales, plus particulièrement au cœur des hameaux.

Par conséquent, **soyez raisonnables au volant**, une vie vaut bien plus que quelques secondes de gagnées !

Pour recevoir les alertes et informations de la commune, téléchargez gratuitement l'application PanneauPocket.



Suivez l'actualité de la commune sur notre page <https://www.facebook.com/Mairie-de-Vaux-Clochemerle>

